

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

**Séance du 24 mai 2016 à 18 heures 00.**

Nombre de conseillers en exercice : 15      Secrétaire de séance : Mme MARQUES Joceline  
Date de convocation : 17/05/2016      Nombre de présents : 15      Comité secret : non  
Nombre de personnes absentes:      Nombre d'excusés : 3      Quorum exigé : 8  
Nombre de suffrages exprimés : 12      VOTES : Contre : 0      Pour : 12

L'an deux mille seize, le mardi 24 mai à 18h00, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : MENEGUZ Muriel, BARATIER Maurice, JOVANOVIC Michel, MARQUES Joceline, GIRARD Marius, CLAVEL Jérôme, GOUDARD Nadine, REYMOND Muriel, FRANCOIS-BRAZIER Florence, D'ALEO Sandra, LAUGIER Emile.

Etaient excusés : GARAND Denis, ZOWIEZ-NEUMANN Paul, BEGOT Annie

MODIFICATION BUDGÉTAIRE : Suite à la clôture du budget du CCAS au 31 décembre 2015 une décision modificative budgétaire est mise pour rajouter l'excédent à celui du budget communal.

SALLE DES FÊTES : Une réunion s'est tenue le 28 avril 2016 afin d'examiner le diagnostic réalisé. Le chiffrage de l'avant projet sera présenté à la prochaine réunion ainsi que les plans pour validation. La convention reçue de la part de Qualiconsult a été validée et signée.

Les conventions de réservations des salles communales seront modifiées : une proposition sera communiquée aux membres du conseil pour validation.

DOSSIER ACCESSIBILITÉ : La commission souhaiterait programmer les travaux sur 3 ans :

- 1<sup>ère</sup> année : la Mairie, l'église et la salle des associations
- 2<sup>ème</sup> année : la garderie, la bibliothèque et la salle de réunion
- 3<sup>ème</sup> année : la Poste et la maison des sports.

Un emplacement de stationnement pour les personnes à mobilité réduite sera créé à proximité de l'église et de la salle des fêtes, celui de la Poste sera mis aux normes.

MUTUALISATION : Le conseil valide le schéma de mutualisation proposé par la CCPDA concernant les services suivants :

- informatique : adhésion au SIVU d'inforoutes ; possibilité d'avoir accès à un forfait de maintenance globale.
- système d'information géographique (relevé cadastral, parcelle, ...)
- matériel communautaire
- formations groupées
- achat mutualisé (assurance, téléphone, copieurs)

PLU : Le Tribunal Administratif a nommé, M. Jacques SERRET, Commandant de Police retraité, commissaire enquêteur titulaire et M. Patrick BERGERET Ingénieur Conseil en Environnement, commissaire enquêteur suppléant. Deux publications légales sont parues dans les journaux Le Dauphiné Libéré et Drôme Hebdo. Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes : le lundi 13 juin 2016 de 13h30 à 16h30, le mardi 21 juin 2016 de 8h30 à 11h30, le lundi 4 juillet 2016 de 13h30 à 16h30, et le vendredi 15 juillet de 8h30 à 11h30.

TRAVAUX EN COURS ET A RÉALISER : Le désherbage est prévu le 25 mai. L'entreprise Gabillon a été retenue pour effectuer les travaux de fauchage/élagage. Le devis de l'entreprise LUC-PUPAT a été retenu pour le remplacement des clôtures de l'aire de jeux. Le devis de l'entreprise MONDUEL a été retenu pour réaliser le remplacement de la cabine de douche dans l'une des locations.

La commission se réunira prochainement pour définir les travaux de voirie à prévoir ainsi que les travaux sur le réseau d'éclairage public.

COMPTE RENDU DE RÉUNION :

Plan de désherbage communal : Une rencontre a eu lieu ce lundi en Mairie avec le cabinet en charge de ce dossier avec une visite des espaces concernés.

AFIR : L'association foncière intercommunale de remembrement (AFIR) renouvelle son bureau, la commune propose M. Frédéric NIVON et M. Bernard DURAND.

SIAPA : Suite à la demande de la Préfecture une nouvelle délibération est prise, demandant le retrait de la commune de ce syndicat.

CAPTAGES PRITORITAIRES : Le conseil municipal valide l'aire d'alimentation des captages prioritaires définie par la Préfecture.

PERSONNEL COMMUNAL : Un nouvel agent a été recruté en contrat à durée déterminée en remplacement d'un agent en arrêt à l'école. L'arrivée du nouvel agent technique est prévue le 1<sup>er</sup> juin. Le départ de l'agent technique en retraite est programmé au 9 juin prochain, le solde de ses droits et congés seront versés avec le traitement de juin. Le secrétariat de la Mairie sera ouvert tout l'été, seule l'agence postale communale sera fermée la semaine du lundi 15 au samedi 20 août 2016.

ECOLE : Suite au problème de chaleur dans les classes, la société Cotib propose la mise en place d'enregistreur dans les salles de classe. Compte tenu du coût de ce service, le conseil municipal décide de ne pas retenir cette offre. Un relevé manuel a été mis en place depuis le début mai pour analyser la problématique des températures. Le chauffage a été arrêté le 4 mai.

La prévention routière est annulée pour cette année et reportée en septembre 2016.

Les sorties scolaires de fin d'année prévues :

- 24 mai, 9 juin et 14 juin : voyage scolaire
- 31 mai : journée sportive avec Manthes
- 2 et 3 juin : sortie avec nuitée. L'année prochaine le département ne soutiendra plus financièrement les classes de découverte.

Le conseil municipal reconduit le financement de « cycle vélo » pour la rentrée prochaine.

PERISCOLAIRE : Les jeux achetés dernièrement ont été mis en place. En prévision de la rentrée prochaine, le règlement devra être revu et distribué aux parents avant les vacances d'été. Les intervenants pour les TAP pour l'année 2016-2017 devront être recherchés.

MARCHÉ DE VILLAGE : Il aura lieu en partenariat avec la CCPDA le vendredi 17 juin à partir de 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Madame le Maire.